

## Annexe à la convention

### entre le Club de Golf de Villacoublay Air et le club de Golf des Loges

#### Procédure

Pour s'inscrire, il suffit d'en faire la demande, en envoyant à [jcmaugard4@gmail.com](mailto:jcmaugard4@gmail.com) :

Mail, N° téléphone, pays, commune et code postal de naissance.

Vous devez être licencié Ffg et à jour de votre certificat médical.

J'adresse une demande d'inscription à mon homologue de Villacoublay, qui me répond sous quelques jours.

Ensuite, chaque adhérent se connecte au site dédié au golf des Loges :

<http://www.golfvilla.org/loges>

via **un identifiant correspondant à son numéro de licence FFG (sur 9 caractères) et un mot de passe de son choix**. Le mot de passe initial est « Villacoublay1 », pour la première connexion.

#### **Les tarifs négociés pour la saison 2024 sont :**

40 €

Le green fee est à régler auprès de l'accueil du golf avant d'accéder au parcours.

**Lors de votre connexion, les réservations se font pour la semaine suivante.**

**Le parcours est accessible les mardis, mercredis et jeudis pour 8 joueurs des Loges maximum par jour.**

Par défaut, aucune restriction ou limitation du nombre de réservations n'est appliquée au niveau des adhérents.

**Le golf de Villacoublay n'assure aucun support. Je suis responsable de la vérification des données fournies et dois assurer le support auprès des membres des Loges.**

Cordialement

JC Maugard